

ANNEXE II

PROGRAMME D'EXAMEN

6

1 - TRAVAUX PRATIQUES

- Pratique du dessin à main levée et aux instruments : croquis, dessin à vue, perspective d'observation, dessin géométrique (définition de formes élémentaires en plan et en volume), rendu d'épure (emploi des instruments)
- Principes de composition
- Pratique de la couleur
- Utilisation des émaux
- Préparation des bains d'awides
- Pratique de la mise en forme des métaux en feuilles : décapage, emboutissage, repoussage, recuisson, déroché
- Pratique de l'étirage des fils et des soudures
- Notions de gravure et de ciselure
- Concassage, broyage des émaux et tamisage
- Lavage et acidulation
- Pose des émaux à sec, pose humide
- Pratique du séchage
- Pratique de la cuisson

2 - EPREUVES ECRITES, GRAPHIQUES ET ORALES

2.1 - EXPRESSION FRANCAISE

Programme commun à tous les C.A.P.

2.2 - MATHEMATIQUES APPLIQUEES

Programme commun à tous les C.A.P.

2.3 - DESSIN D'ART APPLIQUE

a - DESSIN D'OBSERVATION

Objectifs et méthode

- A partir du visible, il s'agit de développer chez l'élève
- . la capacité de s'émouvoir et d'exercer son intelligence visuelle
 - . l'aptitude à percevoir, à comprendre, à imaginer et traduire un objet dans l'espace.

On envisagera :

7

- des exercices d'initiation à l'expression graphique et picturale. Le choix des outils, techniques et supports tiendra compte du métier, sans ignorer les différents modes d'expression.
- la pratique du dessin selon des modalités variées (croquis, dessin à vue et de mémoire, études peintes, études documentaires). Dans le choix des sujets, les besoins privilégiés du métier ne doivent pas exclure d'autres thèmes d'observation et d'analyse.

Programme

- Observation des formes : proportions, directions, structures. Lignes de construction. Rapports de surfaces.
- Observation des couleurs : échantillonnage, notation de rapports colorés
- Notions simples de perspective d'observation. Modifications d'apparence dues à l'éloignement, au changement de position d'un objet dans l'espace.

b - COMPOSITION

Objectifs et méthode

Le cours a pour but de développer chez l'élève

- . sa curiosité d'esprit
- . sa compréhension des phénomènes plastiques (forme, matière, couleur) mis en jeu dans toute réalisation et notamment dans la création d'un objet d'art

On envisagera des exercices d'initiation à la composition en surface et en volume. L'acquisition des notions s'appuiera notamment sur le répertoire des formes lié au métier et se fera en relation avec le cours d'Histoire de l'Emaillerie d'art.

Programme

- Notions générales d'organisation plastique
- Eléments fondamentaux :
 - point, ligne, surface, volume
 - forme, valeur, couleur, matière, lumière
- Principes :
 - répétition, alternance, inversion, symétrie, dissymétrie
- Notions générales sur la couleur
 - Mélanges. Relations. Analogies, contrastes. Dominante, tonique
- Notions de base de décoration plane
 - . surfaces limitées et illimitées
 - . sources du décor : emploi de la géométrie, utilisation de la flore, de la faune
- Rapports quantitatifs et qualitatifs
 - Notions de rythme, d'échelle, d'équilibre :
 - approche sur le plan de la forme, de la couleur, de la matière, de la lumière.

- Principes d'interprétation et de traduction
- Modification d'un élément en fonction d'impératifs esthétiques et techniques :
 - . exigences de simplification, de signification et de caractère
 - . exigences du cadre : adaptation du décor à la forme
 - . exigences du matériel, de l'outil, de la technique de réalisation
- Notions de décoration en volume
- Relation entre le volume et son décor, adaptation de décors plans à des volumes simples.

c - HISTOIRE DE L'EMAILLERIE D'ART

Objectifs et méthode : le cours mettra en relief l'évolution des formes dans le métier. Les notions resteront simples mais seront abordées sous l'angle esthétique et technique.

Afin de montrer l'évolution stylistique de l'Emailerie d'art dans son contexte, on apportera des notions sur le cadre de vie et l'art en général.

Programme

Evolution stylistique de l'Emailerie d'art et de ses diverses applications en France des origines à nos jours, en relation avec l'Histoire des styles.

2.4 - TECHNOLOGIE ET PREVENTION DES ACCIDENTS

a - Technologie

- Outillage de base
- Propriétés des acides (règles de sécurité, pour mémoire)
- Emploi de l'eau neutre
- Soudures et brasures
- Structure chimique de l'émail, procédés de fabrication, coefficient de dilatation entre émail et support
- Connaissance des adhésifs (gommes)
- Connaissance des techniques d'émaillage :
 - . émail décor
 - . émail peint
 - . grisaille
 - . champlevé
 - . cloisonné
 - . basse taille
 - . émail à jour
- Connaissance des matériels et techniques de cuisson : four et accessoires, règles de conduite
- Approche des métiers connexes : bijouterie, orfèvrerie, polissage, gravure, ...

B - Prévention des accidents

- Définition de l'accident du travail et de la maladie professionnelle
- Causes humaines (physiologiques, psychologiques)
 - Causes matérielles (outils et instruments, machines, installations, produits utilisés)
- Moyens de prévention
 - . causes humaines
 - . causes matérielles, en particulier
 - conditions de travail
 - règles de sécurité pour l'installation et l'emploi du matériel thermique, électrique et mécanique
 - toxicité des produits utilisés et des émanations (silicose, ...)
- L'esprit de sécurité :
 - connaissance du risque, application de la prévention, contrôle de soi-même
- Notions de secourisme, premiers soins

2.5 - ECONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE - LEGISLATION DU TRAVAIL

a - Economie familiale et sociale

Programme commun à tous les C.A.P.

b - Législation du travail

- Organisations professionnelles : Chambres de Métiers, de Commerce, Syndicats
- Représentation du personnel
- Le contrat d'apprentissage, la formation initiale et continue
- Le contrat de travail, la rémunération, les horaires
- Le travail des femmes et des enfants
- Les conventions collectives du travail
- La juridiction du travail
- Le contrôle
- La médecine du travail
- La Sécurité sociale et les Allocations familiales
- La propriété industrielle et artistique : les droits d'auteur
- Réglementation particulière à la Profession
 - Obligations de la Profession vis-à-vis de la clientèle